



COMMUNE D'ETZLING
57460

Tél. 03 87 87 43 37

***Extrait du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal***

Séance ordinaire du 25 juin 2020

Nombre des conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 13

Procuration : 0

Secrétaire de séance Mme Marie-Rose ADAM

Date de convocation : 18/06/2020

Sous la présidence de M. Jean-Luc JEHIN, Maire

Membres présents : Mmes Nicole BOUSENDORFER, Doris RESCH, Martine DOMITAR, Monique LEGUILLON, Joëlle LOEGEL, Isabelle SEENE, Marie-Rose ADAM et MM. Joseph FURGAL, Simon HAMM, Martial SCHWARTZ, Régis KILLIAN et Guy JUNG.

Membres absents excusés : MM. Antoine PERSPICACE et Alain CAMINATI

1 - Désignation du secrétaire de séance et approbation du procès-verbal de la séance du 29 mai 2020

- a) Le Conseil Municipal, désigne, à l'unanimité, Mme Marie-Rose ADAM en tant que secrétaire de séance.
- b) Le Maire a donné lecture du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en session ordinaire du 29 mai 2020 qui est accepté à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Etzling, le 29 juin 2020
Le Maire,
J.L.JEHIN

Décision publiée le 29/06/2020



COMMUNE D'ETZLING
57460

Tél. 03 87 87 43 37 - Fax 03 87 88 66 77

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 25 juin 2020

Nombre des conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 15
Conseillers présents : 13
Procuration : 0
Secrétaire de séance : Mme Marie-Rose ADAM
Date de convocation : 18/06/2020

Sous la présidence de M. Jean-Luc JEHIN, Maire

Membres présents : Mmes Nicole BOUSENDORFER, Doris RESCH, Martine DOMITAR, Monique LEGUILLON, Joëlle LOEGEL, Isabelle SEENE, Marie-Rose ADAM et MM. Joseph FURGAL, Simon HAMM, Martial SCHWARTZ, Régis KILLIAN, Guy JUNG.

Membres absents excusés : MM. Antoine PERSPICACE et Alain CAMINATI

2 – FINANCES

A) Compte administratif 2019 M14

Le Conseil Municipal réuni, sous la présidence de Mme Monique LEGUILLON, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par M. Jean-Luc JEHIN, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL M 14						
Résultats reportés 2018		811 687.76				811 687.76
Opérations de l'exercice 2019	200 728.46	579 756.21	509 205.85	745 017.33	709 934.31	1 324 773.54
Totaux	200 728.46	1 391 443.97	509 205.85	745 017.33	709 934.31	2 136 461 30
Résultats définitifs 2019		1 190 715.51		235 811.48		1 426 526.99

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour la comptabilité annexe, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et au crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° Hors de la présence de M. Jean-Luc JEHIN, Maire, vote et arrête, à l'unanimité, les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour expédition conforme
Etzling, le 25 juin 2020
Le (la) président(e),

Certifié exécutoire par le Maire,
compte tenu de la réception en Sous-Préfecture, le
et de la publication, le

Etzling, le
Le Maire,



COMMUNE D'ETZLING

57460

Tél. 03 87 87 43 37

***Extrait du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal***

Séance ordinaire du 25 juin 2020

Nombre des conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 13

Procuration : 0

Secrétaire de séance Mme Marie-Rose ADAM

Date de convocation : 18/06/2020

Sous la présidence de M. Jean-Luc JEHIN, Maire

Membres présents : Mmes Nicole BOUSENDORFER, Doris RESCH, Martine DOMITAR, Monique LEGUILLON, Joëlle LOEGEL, Isabelle SEENE Marie-Rose ADAM et MM. Joseph FURGAL, Simon HAMM, Martial SCHWARTZ, Régis KILLIAN et Guy JUNG.

Membres absents excusés : MM. Antoine PERSPICACE et Alain CAMINATI

2 – FINANCES

B) COMPTE DE GESTION EXERCICE 2019 M14

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Jean-Luc JEHIN, Maire, est appelé à délibérer sur l'approbation du compte de gestion M14 établi par Mmes Joëlle DE SANTIS et Marie-Cécile MARCOU, comptables publics.

Après s'être fait présenter le budget primitif 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement de comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

Déclare, à l'unanimité, que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour extrait conforme
Etzling, le 25 juin 2020
Le Maire,
J.L.JEHIN



COMMUNE D'ETZLING

57460

Tél. 03 87 87 43 37

***Extrait du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal***

Séance ordinaire du 25 juin 2020

Nombre des conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 13

Procuration : 0

Secrétaire de séance Mme Marie-Rose ADAM

Date de convocation : 18/06/2020

Sous la présidence de M. Jean-Luc JEHIN, Maire

Membres présents : Mmes Nicole BOUSENDORFER, Doris RESCH, Martine DOMITAR, Monique LEGUILLON, Joëlle LOEGEL, Isabelle SEENE, Marie-Rose ADAM et MM. Joseph FURGAL, Simon HAMM, Martial SCHWARTZ, Régis KILLIAN et Guy JUNG.

Membres absents excusés : MM. Antoine PERSPICACE et Alain CAMINATI

2 – FINANCES

C) Affectation des résultats 2019

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Jean-Luc JEHIN, Maire, après avoir entendu et approuvé le compte administratif M 14 de l'exercice 2019, ce jour, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019

Constatant que le compte administratif M14 présente un excédent de fonctionnement de :
235 811.48 €

Décide, à l'unanimité, d'affecter ce résultat en investissement au compte 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés - du budget principal M14 de l'année 2020

Pour extrait conforme
Etzling, le 25 juin 2020
Le Maire,
J.L.JEHIN

Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la réception en Sous-Préfecture, le
et de la publication, le

Etzling, le
Le Maire,



COMMUNE D'ETZLING

57460

Tél. 03 87 87 43 37

***Extrait du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal***

Séance ordinaire du 25 juin 2020

Nombre des conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 13

Procuration : 0

Secrétaire de séance Mme Marie-Rose ADAM

Date de convocation : 18/06/2020

Sous la présidence de M. Jean-Luc JEHIN, Maire

Membres présents : Mmes Nicole BOUSENDORFER, Doris RESCH, Martine DOMITAR, Monique LEGUILLON, Joëlle LOEGEL, Isabelle SEENE, Marie-Rose ADAM et MM. Joseph FURGAL, Simon HAMM, Martial SCHWARTZ, Régis KILLIAN et Guy JUNG.

Membres absents excusés : MM. Antoine PERSPICACE et Alain CAMINATI

2 – FINANCES

D) Taux des taxes communales

Le Maire soumet au Conseil Municipal, l'état de notification des taux d'imposition de 2020 de la taxe d'habitation et des taxes foncières, établi par les Services Fiscaux de la Moselle.

Il informe que du fait de la réforme de la fiscalité directe local, dès 2020, le taux de la taxe d'habitation est gelé à hauteur de celui appliqué en 2019 soit 13.17% et le produit fiscal attendu est calculé en excluant le produit prévisionnel de la taxe d'habitation.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Prend acte du gel du taux de la taxe d'habitation et de l'exclusion du produit prévisionnel de cette dernière du produit fiscal attendu.
- décide de maintenir les taux de l'année précédente soit pour la :

- taxe foncière propriétés bâties	13,87 %
- taxe foncière propriétés non bâties	45,95 %

Le produit fiscal attendu sera de 125 565 €

Pour extrait conforme
Etzling, le 25 juin 2020
Le Maire,
J.L.JEHIN

Décision publiée le 25/06/2020



COMMUNE D'ETZLING

57460

Tél. 03 87 87 43 37

***Extrait du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal***

Séance ordinaire du 25 juin 2020

Nombre des conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 15
Conseillers présents : 13
Procuration : 0
Secrétaire de séance Mme Marie-Rose ADAM
Date de convocation : 18/06/2020

Sous la présidence de M. Jean-Luc JEHIN, Maire

Membres présents : Mmes Nicole BOUSENDORFER, Doris RESCH, Martine DOMITAR, Monique LEGUILLON, Joëlle LOEGEL, Isabelle SEENE, Marie-Rose ADAM et MM. Joseph FURGAL, Simon HAMM, Martial SCHWARTZ, Régis KILLIAN et Guy JUNG.

Membres absents excusés : MM. Antoine PERSPICACE et Alain CAMINATI

2 – FINANCES

E) Budget primitif M14 de l'année 2020

Le Maire présente le budget primitif M14 de l'année 2020 qui s'équilibre comme suit :

- section de fonctionnement	Recettes et dépenses	650 129.00 €
- section d'investissement	Recettes et dépenses	1 733 408.64 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce budget.

Pour extrait conforme
Etzling, le 25 juin 2020
Le Maire,
J.L.JEHIN

Décision publiée le 25/06/2020



COMMUNE D'ETZLING

57460

Tél. 03 87 87 43 37

***Extrait du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal***

Séance ordinaire du 25 juin 2020

Nombre des conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 13

Procuration : 0

Secrétaire de séance Mme Marie-Rose ADAM

Date de convocation : 18/06/2020

Sous la présidence de M. Jean-Luc JEHIN, Maire

Membres présents : Mmes Nicole BOUSENDORFER, Doris RESCH, Martine DOMITAR, Monique LEGUILLON, Joëlle LOEGEL, Isabelle SEENE, Marie-Rose ADAM et MM. Joseph FURGAL, Simon HAMM, Martial SCHWARTZ, Régis KILLIAN et Guy JUNG.

Membres absents excusés : MM. Antoine PERSPICACE et Alain CAMINATI

2 – FINANCES

F) Remboursement des tickets cantines et périscolaires

Le Maire informe que plusieurs parents d'élèves, suite à la crise sanitaire et au confinement, n'ont pas pu utiliser les tickets repas cantine et périscolaires et demandent le remboursement de ces tickets.

En effet, ces derniers n'auront plus l'utilité de ces tickets l'année prochaine, vu que les enfants ne seront plus scolarisés au groupe scolaire de la commune.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde le remboursement des tickets repas cantine et périscolaires aux parents qui ont font la demande pour les motifs sus cités.

Pour extrait conforme
Etzling, le 25 juin 2020
Le Maire,
J.L.JEHIN

Décision publiée le 25/06/2020



COMMUNE D'ETZLING

57460

Tél. 03 87 87 43 37

***Extrait du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal***

Séance ordinaire du 25 juin 2020

Nombre des conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 15
Conseillers présents : 13
Procuration : 0
Secrétaire de séance Mme Marie-Rose ADAM
Date de convocation : 18/06/2020

Sous la présidence de M. Jean-Luc JEHIN, Maire

Membres présents : Mmes Nicole BOUSENDORFER, Doris RESCH, Martine DOMITAR, Monique LEGUILLON, Joëlle LOEGEL, Isabelle SEENE, Marie-Rose ADAM et MM. Joseph FURGAL, Simon HAMM, Martial SCHWARTZ, Régis KILLIAN et Guy JUNG.

Membres absents excusés : MM. Antoine PERSPICACE et Alain CAMINATI

3 – Commission communale des impôts directs et bureau d'aide sociale

A) Commission Communale des Impôts Directs

Le Maire donne lecture d'une circulaire adressée par la Direction des Services Fiscaux de la Moselle à Metz portant sur la constitution d'une nouvelle commission communal des impôts directs dont la durée est égale à celle du mandat du Conseil Municipal.

Il est demandé au Conseil de proposer 12 noms pour des commissaires titulaires et 12 noms pour des commissaires suppléants.

De ces deux listes, M. le Directeur des Services Fiscaux constituera la Commission Communale en désignant 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

Titulaires proposés :

M. ALLMANG Robert	15 rue Albert 1 ^{er} à 57520 GROSBLEDERSTROFF
Mme BOUR Alice	30 rue de l'Ecole à 57460 KERBACH
M. Jean Emile GAMEL	17bis, voie Romaine à 57460 ETZLING
M. Jean GREFF	39, rue de Spicheren
Mme MARCHETTO Sonia	29, rue de Behren
Mme Eliane DAHLEM	7, rue de Spicheren
M. Denis MEYER	43, rue Principale

M. Simon RAPIN
Mme Sylvie ADAM
M. René FINCK
Mme Adrienne GREFF
M. MEYER Jean-Louis

40, rue Principale
3, rue de la Montée
12, rue de la Forêt
1, rue du Plateau
18 A, rue de Spicheren

Suppléants proposés :

M. René GREFF
Mme Monique AUBERTIN
M. André HENRICH
Mme Angélique BREIT
M. Guy ZIMMER
M. Michel COLLOWALD
Mme Emilienne DILIGENT
Mme Georgette BOUR
Mme Gisèle ROVEDO
M. Fernand GAMEL
M. Gérard BECKER
M. Michel BOUSENDORFER

17, rue de la Chapelle à 57520 GROSBliederSTROFF
19, rue des Hirondelles à 57915 WOUSTVILLER
41 rue de Stiring à 57460 ETZLING
9, rue Acker
19, rue de Stiring
5 rue des Vergers
8, rue Principale
14, rue de la Montée
8 rue Bel Air
2, rue des Champs
5, voie Romaine
9 rue de Lorraine

Pour extrait conforme
Etzling, le 25 juin 2020
Le Maire,
J.L.JEHIN

Décision publiée le 25/06/2020



COMMUNE D'ETZLING

57460

Tél. 03 87 87 43 37

***Extrait du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal***

Séance ordinaire du 25 juin 2020

Nombre des conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 13

Procuration : 0

Secrétaire de séance Mme Marie-Rose ADAM

Date de convocation : 18/06/2020

Sous la présidence de M. Jean-Luc JEHIN, Maire

Membres présents : Mmes Nicole BOUSENDORFER, Doris RESCH, Martine DOMITAR, Monique LEGUILLON, Joëlle LOEGEL, Isabelle SEENE, Marie-Rose ADAM et MM. Joseph FURGAL, Simon HAMM, Martial SCHWARTZ, Régis KILLIAN et Guy JUNG.

Membres absents excusés : MM. Antoine PERSPICACE et Alain CAMINATI

3 – Commission communale des impôts directs et bureau d'aide sociale

B) Commission du bureau d'aide sociale : membres bénévoles

Le Maire informe les membres présents qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer et nommer les membres bénévoles de la commission du bureau d'aide sociale.

Le Conseil, après délibération, décide, à l'unanimité, de fixer le nombre des membres nommés à quatre et désigne les personnes suivantes :

M. Jean-Louis MEYER, 18 A, rue de Spicheren
Mme Marie-Françoise RAPIN, 40, rue Principale
Mme Christine MEYER, 43, rue de Principale
Mme Nicole RAPPIN, 29, rue de Spicheren

Pour extrait conforme
Etzling, le 25 juin 2020
Le Maire,
J.L.JEHIN

Décision publiée le 25/06/2020



COMMUNE D'ETZLING

57460

Tél. 03 87 87 43 37

***Extrait du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal***

Séance ordinaire du 25 juin 2020

Nombre des conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 13

Procuration : 0

Secrétaire de séance Mme Marie-Rose ADAM

Date de convocation : 18/06/2020

Sous la présidence de M. Jean-Luc JEHIN, Maire

Membres présents : Mmes Nicole BOUSENDORFER, Doris RESCH, Martine DOMITAR, Monique LEGUILLON, Joëlle LOEGEL, Isabelle SEENE, Marie-Rose ADAM et MM. Joseph FURGAL, Simon HAMM, Martial SCHWARTZ, Régis KILLIAN et Guy JUNG.

Membres absents excusés : MM. Antoine PERSPICACE et Alain CAMINATI

**4 – Chemin piéton menant aux écoles, aux complexes polyvalent et sportif :
constitution de servitude-rectificatif**

Le Maire rappelle qu'en 2008 (délibération du 13 juin), une convention de servitude sur les parcelles cadastrées section 04 n° 566 et 569 avait été signée entre la Commune et les consorts MEYER, propriétaires desdites parcelles, suivant acte reçu, par Maître Edmond JACOBY, le 26 juin 2008 sous rép. 72.522.

Suite audit acte, il a été inscrit au livre foncier une servitude réelle et perpétuelle de passage, de pose et de maintien d'une canalisation souterraine d'assainissement et d'eau potable à charge de ces parcelles et au profit du domaine public de la commune.

Cet acte mentionnait également la « création d'un chemin piéton sur les parcelles correspondantes » sans plus de développement ni aucune publicité foncière.

Les parcelles concernées sont actuellement en vente.

Pour clarifier cette situation, la commune, ayant déjà aménagée le chemin piéton, le maire a pris contact avec Monsieur ZIMMER, le nouvel acquéreur, qui s'est engagé, une fois propriétaire à signer un nouvel acte de constitution de servitude sur les parcelles cadastrées section 4 n° 566 et 569 consistant en une servitude réelle et perpétuelle à pieds uniquement de jour comme de nuit permettant dans la continuité du chemin communal d'accéder par la Rue

de Stiring-Wendel aux écoles, aux complexes sportif et polyvalent et ceci sur une bande d'une largeur de 2 mètres le long de la limite séparative avec le fonds section 4 n° 568.

Cette constitution ne donne pas lieu au versement d'une indemnité.

Les frais d'acte sont à la charge de la Commune

Après délibération, le conseil à l'unanimité,

- Sollicite la régularisation de cette situation
- donne tous pouvoirs au maire ou son représentant pour accepter cette servitude de passage à pieds au profit du domaine public et requérir son inscription au livre foncier
- autorise le maire ou son représentant à signer tout acte et documents notariés en rapport avec cette affaire.

Cette délibération annule et remplace celle du 29 mai 2020.

Pour extrait conforme
Etzling, le 25 juin 2020
Le Maire,
J.L.JEHIN

Décision publiée le 25/06/2020



COMMUNE D'ETZLING

57460

Tél. 03 87 87 43 37

***Extrait du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal***

Séance ordinaire du 25 juin 2020

Nombre des conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 15
Conseillers présents : 13
Procuration : 0
Secrétaire de séance Mme Marie-Rose ADAM
Date de convocation : 18/06/2020

Sous la présidence de M. Jean-Luc JEHIN, Maire

Membres présents : Mmes Nicole BOUSENDORFER, Doris RESCH, Martine DOMITAR, Monique LEGUILLON, Joëlle LOEGEL, Isabelle SEENE, Marie-Rose ADAM et MM. Joseph FURGAL, Simon HAMM, Martial SCHWARTZ, Régis KILLIAN et Guy JUNG.

Membres absents excusés : MM. Antoine PERSPICACE et Alain CAMINATI

5 - Communauté d'Agglomération de Forbach : Désignation des membres à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Par délibération du 23 janvier 2018, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Forbach a institué la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) et ce conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts.

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées est chargée de fixer les critères de charges pris en compte pour déterminer le besoin de financement des compétences exercées par l'Etablissement Public Territorial en lieu et place des communes. L'objectif est d'assurer que les transferts de charges s'opèrent dans un climat de confiance entre les différentes parties prenantes en les associant à l'évaluation des charges.

La commission est composée de membres des conseils municipaux.

Le Conseil Communautaire a décidé de la composition de la CLECT à savoir un membre titulaire et un membre suppléant par commune membre, soit au total 21 membres titulaires et autant de suppléants.

Les représentants désignés peuvent ne pas siéger au Conseil Communautaire.

Chaque conseil municipal et donc conduit à désigner un membre titulaire et un membre suppléant dans un délai de 3 mois suivant la notification de la délibération.

La durée des fonctions des membres de la CLECT est calquée sur celle du mandat municipal de chaque membre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de désigner Mme Doris RESCH, membre titulaire
- de désigner Mme Joëlle LOEGEL, membre suppléant
- de notifier la présente délibération à la Communauté d'Agglomération

Pour extrait conforme
Etzling, le 25 juin 2020
Le Maire,
J.L.JEHIN

Décision publiée le 25/06/2020



COMMUNE D'ETZLING

57460

Tél. 03 87 87 43 37

***Extrait du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal***

Séance ordinaire du 25 juin 2020

Nombre des conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 15
Conseillers présents : 13
Procuration : 0
Secrétaire de séance Mme Marie-Rose ADAM
Date de convocation : 18/06/2020

Sous la présidence de M. Jean-Luc JEHIN, Maire

Membres présents : Mmes Nicole BOUSENDORFER, Doris RESCH, Martine DOMITAR, Monique LEGUILLON, Joëlle LOEGEL, Isabelle SEENE, Marie-Rose ADAM et MM. Joseph FURGAL, Simon HAMM, Martial SCHWARTZ, Régis KILLIAN et Guy JUNG.

Membres absents excusés : MM. Antoine PERSPICACE et Alain CAMINATI

6 – DIVERS

A) Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France : Participation au dispositif de soutien au commerce 2020

Le Maire informe le Conseil que dans le cadre de l'appui au développement du commerce, de l'artisanat de proximité et de centre-ville et suite à l'engouement rencontré par les précédents dispositifs, la Communauté d'Agglomération de Forbach prévoit la reconduction du programme de soutien aux investissements des commerçants et artisans pour l'année 2020

Ce dispositif vise notamment à subventionner des investissements à travers une action de modernisation des entreprises commerciales, artisanales et de services à l'initiative d'un commerçant ou artisan de la Commune, membre de l'Agglomération.

Les Communes, membres de la Communauté d'Agglomération, sont invitées à se positionner sur ce dispositif.

Il rappelle que, dans le cadre des précédents dispositifs, il avait été décidé, pour les périodes allant de 2012 à 2016, de participer financièrement au dispositif via une subvention annuelle maximum par entreprise de la Commune de 2 500 € à hauteur de trois dossiers par an.

En 2017 et 2018 la participation financière a été reconduit via une subvention correspondant à 20 % du montant des travaux par entreprise de la Commune à hauteur de trois dossiers par an sans toutefois dépasser le plafond de 2 500 € par projet.

En 2019, il avait été décidé de ne pas participer financièrement à ce dispositif.

Il est à noter que depuis le lancement de ce dispositif, il n'y a eu aucun dossier de demande.

Après délibération et oui l'exposé de M. le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- décide de participer financièrement au dispositif de soutien aux investissements des commerçants et artisans pour l'année 2020.
- fixe le montant de la subvention annuelle à 20 % du montant des travaux par entreprise de la commune à hauteur de deux dossiers par an sans toutefois dépasser le plafond de 3 500 € par projet.

Cette délibération annule et remplace celle du 29.05.2020

Pour extrait conforme
Etzling, le 25 juin 2020
Le Maire,
J.L.JEHIN

Décision publiée le 25/06/2020



COMMUNE D'ETZLING

57460

Tél. 03 87 87 43 37

***Extrait du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal***

Séance ordinaire du 25 juin 2020

Nombre des conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 15
Conseillers présents : 13
Procuration : 0
Secrétaire de séance Mme Marie-Rose ADAM
Date de convocation : 18/06/2020

Sous la présidence de M. Jean-Luc JEHIN, Maire

Membres présents : Mmes Nicole BOUSENDORFER, Doris RESCH, Martine DOMITAR, Monique LEGUILLON, Joëlle LOEGEL, Isabelle SEENE, Marie-Rose ADAM et MM. Joseph FURGAL, Simon HAMM, Martial SCHWARTZ, Régis KILLIAN et Guy JUNG.

Membres absents excusés : MM. Antoine PERSPICACE et Alain CAMINATI

6 – DIVERS

B) Cantine : choix du traiteur et tarif du ticket repas

Le Maire donne la parole à Mme RESCH Doris, adjointe au maire chargé des affaires scolaires, qui rappelle que

- pour l'année scolaire 2019/2020 la fourniture des repas à la cantine est assurée par l'entreprise ELRES au prix de 4.323 € HT par repas.
- le ticket repas est vendu à 5.50 €.

Il est à noter que le contrat de fourniture de repas pour la cantine a été signé le 01 août 2018 avec la société INNOVA. Suite à la liquidation judiciaire de ladite entreprise, c'est la société ELRES (filiale d'Elior Group) qui a repris ce contrat le 01 avril 2019.

Suite à plusieurs plaintes émanant des parents d'élèves ainsi que du personnel communal en charge de la cantine, il a été décidé de mettre un terme au contrat avec ELRES et de lancer un nouvel appel d'offre pour la fourniture et livraison des repas.

Le courrier de résiliation a été envoyé et réceptionné par la société ELRES. A ce jour, aucune réponse de la part de l'entreprise.

Après ouï l'exposé de Mme RESCH, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- A pris acte de la résiliation du contrat de fourniture et livraison des repas de la cantine avec l'entreprise ELRES.

- Charge Mme RESCH de reprendre contact avec la dite société pour connaître leur position.
- Sous réserve de l'acceptation de la résiliation par ELRES, autorise le Maire à retenir le prestataire le mieux disant et à signer le nouveau contrat de fourniture de repas livrés correspondant.
- Décide de maintenir pour la nouvelle année scolaire 2020-2021, le prix du ticket repas à 5.50 € et la participation à 2.00 € pour les enfants allergiques souhaitant mangés à la cantine avec leur panier repas maison sous la responsabilité des parents.

Pour extrait conforme
Etzling, le 25 juin 2020
Le Maire,
J.L.JEHIN

Décision publiée le 25/06/2020



COMMUNE D'ETZLING
57460

Tél. 03 87 87 43 37

***Extrait du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal***

Séance ordinaire du 25 juin 2020

Nombre des conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 13

Procuration : 0

Secrétaire de séance Mme Marie-Rose ADAM

Date de convocation : 18/06/2020

Sous la présidence de M. Jean-Luc JEHIN, Maire

Membres présents : Mmes Nicole BOUSENDORFER, Doris RESCH, Martine DOMITAR, Monique LEGUILLON, Joëlle LOEGEL, Isabelle SEENE, Marie-Rose ADAM et MM. Joseph FURGAL, Simon HAMM, Martial SCHWARTZ, Régis KILLIAN et Guy JUNG.

Membres absents excusés : MM. Antoine PERSPICACE et Alain CAMINATI

6 – DIVERS

C) Tarifs du service périscolaire

Le Maire donne la parole à Mme RESCH Doris, adjointe au maire chargé des affaires scolaires, qui rappelle que les tarifs pour les services périscolaires pour l'année scolaire 2019/2020 sont de :

- 3.60 € / enfant pour le ticket du périscolaire tranche 16 h - 18 h
- 3.60 € / enfant pour le ticket du périscolaire tranche 07 h 30 - 8 h. Pour cette tranche horaire, c'est 1 ticket pour 4 jours d'école.
- 2 € / enfant pour le ticket concernant les ateliers périscolaires

Il est à noter que les ateliers périscolaires à savoir anglais et informatique ont été maintenus lors de cette année scolaire.

Mme RESCH signale également que Mme PLADO, en charge de l'atelier « Anglais » est en attente d'une réponse pour un emploi à temps complet et ne sais pas si elle pourra assurer cet atelier l'année prochaine. Elle donnera confirmation aux alentours de mi-juillet 2020.

Après l'exposé de RESCH, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide

- de maintenir pour l'année scolaire 2020-2021 les mêmes tarifs que l'année scolaire écoulée mentionnés ci-dessus
- de reconduire les ateliers périscolaires sus cité
- charge Mme RESCH de trouver une alternative au cas où l'atelier d'Anglais venait à disparaître

Pour extrait conforme
Etzling, le 25 juin 2020
Le Maire,
J.L.JEHIN